



SPORT : PROJET DE BUDGET 2016

L'Etat accompagne la baisse de pratique sportive

Diverses enquêtes commencent à pointer la désaffection des jeunes à l'égard de la pratique sportive, notamment en club. En dehors des slogans toujours faciles à agiter, la diffusion de la culture sportive est un enjeu structurant pour la vie sociale et privée. La panne de démocratisation que l'on constate ne relève pas d'une faible volonté mais pointe le refus d'une éducation de masse profitable à toutes les couches sociales.

Comme chaque année, les ministres en charge des sports clament hardiment la générosité de leur budget. Sur un budget d'Etat de plus de 301 milliards, 230 M€ seront consacrés au sport (soit 0,007%, soit encore 17 cts€ calcul ramené à un budget de 2500€ mensuels !), soit moins 0,1%¹ par rapport à 2015 ; s'y ajoute le montant du CNDS, dont nous avons toujours contesté la philosophie : 264 M€, crédits supérieurs aux crédits d'Etat, subissant lui aussi une perte de 5.7 M€, -2.1%, ainsi que l'inextricable programme 124², melting pot agréant 4 ministères et dont le montant s'élèverait, car incontrôlable, à 333 M€, soit un total de 821 M€. Cependant, dans le bleu du budget (page 16) il est dit : « *Les crédits complets de la mission Sport, Jeunesse et vie associative, s'élèvent à 1113,2 M€ : 54% (605M€) sont consacrés aux politiques du sport (programme 219) et 46% (508,1M€) à la Jeunesse et vie associative (programme 163)* ». Nous en resterons à 605 M€ comme budget total.

On comprendra que dans les débats budgétaires, les député-es de la majorité ne se centrent que sur l'augmentation d'ensemble du budget Sport Jeunesse et vie associative qui, gonflé par les crédits service civique (qui ne se révéleront que pour de l'affichage pour une partie d'entre eux) apparaît en honorable augmentation !

Non ! Ce budget fait de la figuration. Il est aussi un des rouages de la politique d'austérité menée par le gouvernement, voire une pièce dans le redressement des comptes publics (!). Ce ministère est alors conduit à mener des politiques structurelles en démembrant ses administrations à l'exemple des ex-directions départementales et régionales ; au final, elles conduisent à leur total désossement, dans la douleur des personnels et l'invisibilité à l'égard des partenaires sportifs. Ce constat conduit à analyser toutes les déclarations ministérielles comme autant de leurres visant à camoufler l'option d'accompagner la lente érosion de la pratique sportive comme effort jugé trop coûteux et se replier sur quelques options : l'emploi (effort que l'on peut toujours clamer), la santé (qui, n'en est pas soucieux ?), le haut niveau (grands événements sportifs, CM, JO...) dont le spectacle est toujours apprécié par une partie de l'opinion. Les ministres des sports, en défendant leur budget s'essayaient au funambulisme ; au terme de leur présentation, on peut légitimement se demander s'ils n'ont pas

¹ Le calcul est fait sur les 301Mds€ de recettes, si on fait le calcul sur les dépenses réelles 374 Mds€, le pourcentage chute à 0,006%. Le rapporteur R. Juanico y voit une augmentation de 3% !! Il est clair que pour sauver la mise de ce budget, le rapporteur spécial de la commission des finances agrège tout ce qu'il peut. Technique à laquelle tous les rapporteurs, et ministres, ont eu recours de tous temps ! Voir tableau ci-dessous.

² Conduite des politiques sanitaires sociales du sport de la jeunesse et de la vie associative

trop de crédits ! L'exercice doit être vivement dénoncé comme un abus de confiance à l'égard de la population peu au fait de ces exercices.

Les orientations que se donne le ministère sont habituelles :

1. Lutte contre les inégalités d'accès. « L'indicateur P219.1 », censé la mesurer, ne nous convainc pas de la réussite en la matière. Exemple : Réalisation 2013 (accès à la pratique de jeunes de 14 à 20 ans) : 50,4% ; réalisation 2014 : 49,5% ; prévisions 2015 : 50,8%, réactualisée à 50%, réalisation encore inconnue mais prévisions 2016 fixées à 50,6%, immanquablement réactualisées puis constatées en deçà... ? Les ministres jouent avec des objectifs proclamés mais peu ou pas réalisés. D'ailleurs, 50% est-ce une borne suffisante ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Tout cela est instable. Ils s'efforcent alors de bricoler le thermomètre : le nombre de licences totales n'est plus un critère pour le ministère, il a disparu. La progression globale n'est donc plus fixée, mais segmentée par populations ciblées (jeunes, femmes, ZUS, handicap) ce qui traduit bien une vision segmentée de notre société. La vision d'un Etat qui raccommode, évite un projet plus synthétique et pour cela en appelle à une vision intégratrice du sport (sport cohésion, sport intégration sociale), faute d'engagement politique suffisant. Le sport, pensé comme un outil majeur d'intégration est l'objet d'un plan, « citoyens du sport », (expression particulièrement curieuse !!), doté de 11 M€ se démultipliant en politique de recrutement d'éducateurs (400), plans fédéraux, emploi de 1500 jeunes en difficultés sociales et/ou professionnelles et formés spécialement, apprentissage de la natation pour les jeunes (6-12 ans). L'arsenal habituel lorsqu'il faut laisser penser que des décisions importantes sont prises.
2. Développement du sport-santé qui poursuit le plan pluri annuel sport-santé-bien-être avec un crédit de 18,7 M€ pour l'ensemble des actions. Ce n'est pas nouveau mais ce retour en force de l'hygiénisme mériterait un plus long débat ; cette option est corrélative d'approches sur la santé qui misent sur la culpabilisation de chacun-e pour dissimuler des politiques de santé qui renâclent aux investissements nécessaires ; en même temps cette approche dé-culturalise le sport, transforme les exigences de performance en pratiques dédiées écartées des exigences propres à chaque discipline. Elle vise à éclipser les responsabilités des déficits de pratiques, faute d'encadrement, d'installations et de moyens par une surcharge du manque de volonté des individus. Ce regard médical³ systématisé et répété à souhait est une tentative de contrôle social et de chantage à l'égard de toutes et tous comme obligation personnelle de prévention déplaçant ainsi la responsabilité politique sur les individus. En attendant les fédérations sont fortement encouragées à faire vivre ce plan (subvention de 6,85 M€) et à remplir les conventions avec le ministère d'objectifs sport-santé.
3. Le haut niveau. Augmentation de 3,3% de cette action à laquelle s'ajoutent 10 M€ du CNDS (soit 3,7% de ces crédits) pour subventionner la candidature de Paris. Cette somme est bien supérieure à celle consacrée au sport pour tous (7,6M€) et ampute le CNDS de moyens pour des responsabilités qui ne sont pas les siennes (comme les stades de l'Euro de foot). Le haut niveau est un peu soutenu (voir plus bas) attendu que la France veut rester audible dans le concert international (ce qui a conduit nos ministres à défendre, de façon insensée, la candidature de Platini à la tête de la FIFA !), votant des décisions d'exonération d'impôts et

³ Valérie Fournayron avait parlé de sport médicament, expression qui sonne beau à l'oreille mais évacue tous les problèmes liés aux difficultés de développement des pratiques.

taxes afférentes aux grands événements sportifs afin de les attirer sur le sol national. Le fait de consacrer 1,83M€ à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles est la suite concrète du rapport Karaquillo et de la loi sur la protection des sportifs de haut niveau. 5 millions sont prévus pour les primes aux médaillés olympiques (soit l'équivalent de 66 % des crédits consacrés au sport pour tous).

4. Sincérité des compétitions sportives et leur éthique en surveillant le dopage (les trucages de compétitions et des paris ne sont pas mentionnés !). L'AFLD (instance officielle de suivi des questions de dopage, voit des crédits reconduits. C'est le minimum.
5. Favoriser l'économie du sport et l'emploi. Sans tabler sur un développement important des pratiques ces deux objectifs semblent compromis du point de vue démocratique.

Quelques chiffres (crédits de paiement)

ACTIONS	PLF 2015	PLF 2016	DIFF.	%	Pds dans budget %
TOTAL	230 857 610	230487 121	-375500	-0,1	
1 Sport plus grand nombre	7 807 739	7 609 117	-198 622	-2,5	3,3
2 Haut niveau	170 442 083	176 204 885	5 762 800	+3,3	76,5
3 Prévention protection des sportifs	18 757 177	18 753 177			8,1
4 Métiers du sport	27 550 933	27 919 942	-369 000	-1,3	12,1

A part les mesures liées au remboursement à l'ACOSS de la prise en charge par l'Etat des cotisations des retraites des sportifs (2,5M€) et la couverture des accidents de travail et maladies professionnelles (1,83M€), mesures positives, ce budget se contente de mettre du mastic sur les différentes actions qu'il mène.

L'action n°1. Les crédits d'Etat sont négligeables. Ils sont renforcés par des fonds en provenance du CNDS (19,5M€ ce qui fait monter les crédits à 27 M€), opération déjà critiquée par la Cour des Comptes. D'autre part, des actions sont indûment attribuées au sport pour tous (actions internationales, Musée du sport) ce qui montre une approche erratique de cette question. Le rapporteur Régis Juanico en convient: « ... *l'ensemble des moyens budgétaires mobilisés ne peuvent évidemment pas pourvoir à tous les besoins en matière de pratique sportive pour le plus grand nombre. Les moyens de l'État doivent se concentrer sur des priorités de politique publique et faire jouer un effet de levier pour les autres sources de financement. C'est pourquoi la réforme du CNDS est amplifiée en 2016 de façon à rendre les interventions de l'établissement à la fois plus efficaces mais aussi mieux priorisée* »⁴. En clair, faute de moyens suffisants il faut trier parmi les candidatures associatives au nom de l'efficacité (dont on ne connaît pas les critères) et d'une vision resserrée de la vie associative.

L'action n°2 est boostée par la prime aux médaillés. Le montant total des crédits aux fédés ne semblant pas être touché... mais le débat budgétaire à l'Assemblée Nationale, le 2 novembre, laisse entrevoir un possible gel de crédits à hauteur de 8%, ce qui ne semble pas désarçonner outre mesure le rapporteur. Il est clair que dans la « revue des dépenses » 2016, le sport est dans l'œil du cyclone de Bercy. Avec 13 Mds€ de fonds publics il apparaît immanquable que l'engagement européen de

⁴ Rapport fait au nom de la commission des finances

supprimer 50Mds de crédits ne conduise le gouvernement à proposer de grosses coupes. Le personnel fera partie du paysage, notamment les CTS. Le mouvement sportif s'arme-t-il pour réagir ?

Pour **l'action n°3**, l'AFLD voit sa subvention reconduite alors qu'une augmentation semblerait nécessaire si une politique de contrôle était plus régulièrement et massivement menée.

Quant aux questions de formation (**action n°4**), le réexamen des questions de qualification (réforme du BPJEPS) tend à conduire vers de moindres exigences. Sur les 27,9 M€ de l'action, la grande masse (19,7M€) va servir au paiement des personnels des 4 grandes écoles et 4,88M€ aux fédérations pour leurs actions de formation. La questions des qualifications reste une question ouverte dans ce ministère tant l'option qui veut laisser croire que le développement des pratiques n'a aucun rapport avec les qualifications, vise aussi à contenir les rémunérations et les cadres d'emploi de ce secteur ; au final, faire de ce secteur un simple espace de loisir pour une grande masse de la population et sans exigences particulières du point de vue des apprentissages.

Les **CREPS** (qui deviennent établissements publics locaux), décentralisés au 1^{er} janvier 2016 (loi NOTRe du 7 août 2015) bénéficieront d'un financement de 9,1M€ (charges d'investissement) au titre de compensation de transfert de compétences, et du financement des 1068 personnels transférés (58,25M€).

L'INSEP, (subvention de 20,31M€) est toujours plombé (jusqu'en 2036) par son PPP (13M€ de loyer en 2016) qui pèsera, à terme, 5 fois le prix des travaux initialement prévus ; il se voit affligé d'une amputation de 2,2M€ sur son fonds de roulement et recettes propres, crédits accumulés par les augmentations régulières des frais de pensions !

Au final, un budget qui gère les premières nécessités de l'existence au quotidien du ministère, préserve mollement le sport de haut niveau et compte sur la dynamique associative et des collectivités territoriales et communes pour dissimuler que, ramené à la simple ambition de cohésion sociale à usage des plus défavorisés, il ne remplit ce rôle qu'avec moins l'Etat. Enfin, la candidature olympique apparaît comme une excroissance sur une politique sportive en mal de dynamique. Ne va-t-on pas finir par croire que ce gouvernement travaille à faire du sport un des luxes des seules couches sociales en capacité de se le payer⁵

JL

⁵ Aujourd'hui, la moitié du financement du sport est assuré par les pratiquants eux-mêmes : 15Mds€